Date de classement : 26/09/2011

Typologie principale : VALLÉE ET

SON COURS D'EAU

Surface calculée: 1122 ha

JURA

CHAUX DES CROTENAY FONCINE LE HAUT FONCINE LE BAS PLANCHES EN MONTAGNE



Critères de classement : PITTORESQUE

Autres protections au titre du paysage :

SIT00229 - CASCADES, GORGES DE LA LANGOUETTE AUX PLANCHES EN MONTAGNE (site inscrit)

Zones protégées ou inventoriées au titre de l'environnement :

ZPS00001 -ENTRECOTES DU MILIEU-MALVAUX (Natura 2000 - Oiseaux)

SIC01328 - ENTRECOTES DU MILIEU-MALVAUX (Natura 2000 - Habitats)

BIO00012 - FORÊT DU PARADIS (APB)

BIO00023 - FALAISES DE LA CÔTE POUTIN (APB)

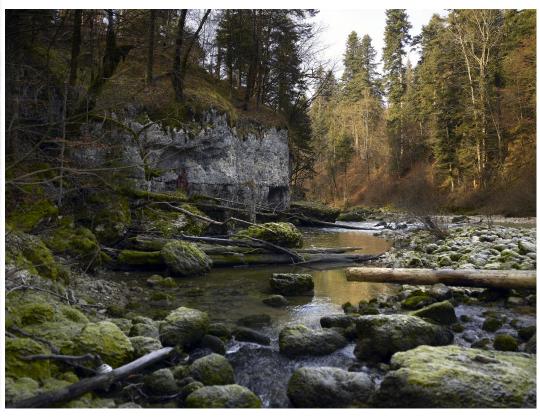
ZON00127 - COTES BERTHELET ET BUTIN (ZNIEFF de type 1)

ZON00126 - TOURBIERES D'ENTRECÔTES DU MILIEU (ZNIEFF de type 1)

ZON01043 - SOURCE DE LA SAINE (ZNIEFF de type 1)

ZON00746 - FORETS DE MIGNOVILLARD, DU PRINCE ET DE LA HAUTE JOUX(ZNIEFF de type 2)

1. Le cours de la Saine





SITE CLASSÉ:

Haute vallée de la Saine et ses abords

« C'est en poursuivant

LECTURE DU PAYSAGE

Ancrée sur le second plateau jurassien à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Champagnole et à 50 kilomètres environ à l'est de Lons-le-Saunier, chef-lieu du département du Jura, la haute vallée de la Saine se développe en bordure du Jura des grands vaux.

Sur un anticlinal rectiligne, la Saine forge difficilement sa cluse de 18 kilomètres au travers de deux combes secondaires. Le site de la haute vallée de la Saine s'établit ainsi aux confins de différentes sous unités paysagères. Tutoyant le pays des lacs dans sa partie méridionale, il vient lécher le faisceau de Syam au nord-ouest et s'ouvre à l'est sur les grands vaux. Ses limites s'appuient par ailleurs sur les reliefs du bayard et de la côte Poutin d'une hauteur de l'ordre de 1000 mètres tandis que son horizon lointain est circonscrit au nord-est par la Haute-Joux et au sud-est par le Mont Noir. Typique d'une vallée de montagne par la modénature complexe de ses reliefs. caractéristique d'un paysage de tête de bassin par la diversité des apparitions de l'eau, ruisseaux multiples venant grossir la Saine, elle même alimentant la Lemme, présence de cascades, pertes et résurgences, le classement de la haute vallée de la Saine viendrait compléter la gamme des sites classés constitutifs du massif jurassien.

Ainsi déterminé pour une grande part par la course de la Saine et le relief qui la borde. le site de la haute vallée de la Saine s'inscrit sur le territoire des quatre communes de Chaux-des-Crotenay, Les Planches-en Montagne, Foncine-le-bas et Foncine-lehaut. La configuration du lieu, relativement complexe du fait de la succession de crêts et de vals, n'autorise pas son appréhension globale depuis un belvédère unique. Si le site semble de ce fait moins spontanément spectaculaire que les fameuses reculées jurassiennes, l'attrait qu'il exerce sur son

2. La côte Poutin



sa route et en arpentant plus en profondeur le site que Lequinio est définitivement conquis par les surprises que celui-ci lui ré vèle. Se croyant au fond de la illée en arrivant aux Planches, il découvre alors les gorges de la Langouette, dont il donne une description très pittoresque: «c'est une caisse allongée très profonde et dont les parois sont coupées très parallèlement dans e rocher. Imaginez une des rues étroites de Paris ; donnez aux maisons à peu près le double de la hauteur qu'elles ont, et faites couler une rivière sur le pavé de cette rue, vous saurez la Langouette ; c'est ainsi qu'est nommé le cours presque souterrain de la Sène» Presque réticent à son arrivée sur le site, le fier révolutionnaire s'abandonne inalement lui aussi à la beauté des lieux et livre après son passage à proximité de la cascade du bief de la Ruine une description plus sensible qu'à son habitude : « Du bruit que font ces torrens, la vallée sans cesse retentit ; eurs mugissemens s'étendent au loin dans les airs ; ils ne laissent que d'animer cette triste solitude, et vous les avez déjà perdus de l'oeil sans que leur sourde harmonie vous délaisse : elle soutient encore long-temps votre marche, et vos mélancoliques plaisirs» (1)

observateur reste néanmoins puissant. Au cours des siècles, de nombreux voyageurs seront en effet conquis par un site qui alterne les ambiances et suscite des sentiments contraires, où le plus petit des ruisseaux peut soudainement terrasser la montagne, où la cloche étouffante de la sapinière s'ouvre sans transition sur une claire pâture



animée au plus près des trilles des oiseaux et du grésillement des insectes et de façon plus lointaine par le tintinnabulement des cloches de vaches encore invisibles. Tel est donc le premier enseignement du site, la contemplation statique ne lui rend que partiellement grâce alors qu'une marche intime en son sein fonctionne comme un révélateur permettant de s'en approprier les multiples richesses.

4. Les gorges de Malyaux



Ceci étant. la variété des ambiances que le site prodique ne doit pas faire oublier ce qui lui vaut sa renommée et quelques uns des paysages de carte postale chères au touriste, à savoir le travail de l'eau, et en l'espèce de la Saine augmentée du ruisseau d'entre Côtes, au travers d'un relief tourmenté.

La Saine prend ainsi naissance au nord de la commune de Foncine-le-Haut, au pied du sommet du Couliou, coule dans un premier temps en direction du Sud avant de ciseler la montagne pour livrer des

paysages parmi les plus spectaculaires qui soient (gorges de la Langouette inscrites le 20 décembre 1968, gorges de Malvaux et, monumentale cascade du bief de la ruine) pour enfin regagner le nord au fond d'une dépression aussi peu visible qu'accessible et de se jeter dans la Lemme.

5. La cascade du Bief de la Ruine

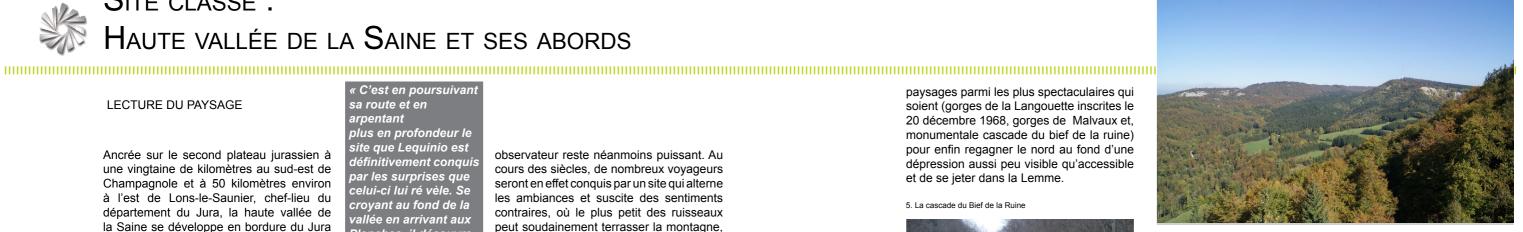


LISIBILITE

Les paysages façonnés par la Saine dans la montagne jurassienne sont remarquables à plus d'un titre.

Pittoresques au sens premier du terme, ils invitent au lyrisme, possèdent cette charge émotionnelle qui donne envie de les peindre ou de les chanter. D'aussi loin que remontent les sources, le site frappe l'observateur par la beauté des motifs spectaculaires offerts par le ballet de l'eau. Hier comme aujourd'hui, on ne peut gu'être séduit par les gorges de Malvaux ou de la Langouette, le bief de la Ruine ou encore le saut de la Pisse, autant de manifestations de l'eau, typiques d'un paysage de tête de hassin

Et si l'eau confère au site à la fois sa cohérence et sa singularité, c'est aussi parce qu'elle s'unit à un environnement végétal et minéral dans un triptyque équilibré. Animé par l'heureuse combinaison de ces trois éléments. le lieu égrène des ambiances variées, sensibles aux variations saisonnières comme àl'alimentation en eau. Le caractère remarquable du paysage se double enfin d'une richesse écologique avérée qui renforce sa très forte valeur patrimoniale. Par ailleurs, si le site est globalement peu urbanisé, la présence de



l'homme y est encore nettement palpable, que ce soit par l'activité agricole qui pérennise la composition paysagère originale du lieu, par les vestiges de la voie du Tram (viaduc et tunnels) ou encore par les faits historiques, les légendes et mythologies locales qui humanisent les lieux les plus emblématiques du site (gorges de la Langouette,

source de la Saine, bief de la Ruine).

7. La source de la Saine



DYNAMIQUE

L'une des principales caractéristiques paysagères de la haute vallée de la Saine réside dans la présence de vastes espaces ouverts venant déverrouiller les noeuds compacts de boisement.

Les activités agricoles et forestières participent donc de fait à l'entretien des paysages. Par conséquent, l'objectif de maintien de la mosaïque paysagère actuelle passe par un encouragement des pratiques agricoles en cours, respectueuses

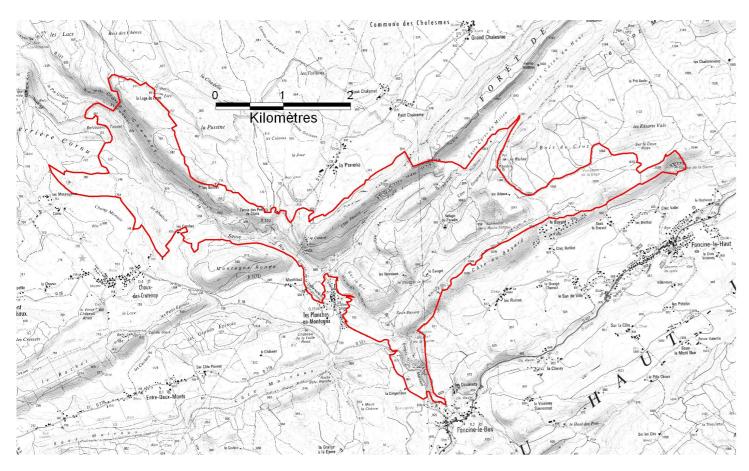
Echelle métrique

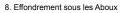
Légende : délimitation du site classé

Sources: © SCAN25 - IGN - Paris 2010 ® Protocole MEDDTL-MAP-IGN 2010 © DREAL FC/SEDAD/DIG/Besançon 2011



Le site est doté d'un périmètre cartographié aux limites cadastrales définies par un texte et sur un plan.







10. Les gorges de la Langouette



11. Le Saut de la PIsse





SITE CLASSÉ:

Haute vallée de la Saine et ses abords

des habitats et qui garantissent la conservation en bon état des prairies de fauche.

Des dégagements paysagers pourront également être envisagés, notamment le long de la RD 127 pour ouvrir des perspectives sur la ferme du Sauget, en bas de pentes de la forêt du Paradis, sous le plateau des Arboux, pour supprimer les pins sylvestres, qui sont par ailleurs peu favorables à la préservation sur le site de la gélinotte des bois, ou encore dans le secteur d'Entre-Côtes pour limiter l'invasion de résineux. Ces mesures sont en adéquation avec les préconisations qui seront émises dans le cadre du document d'objectif du site Natura 2000 Entre- Côtes du Milieu, en cours d'élaboration.

Par ailleurs, la voie du Tram gagnerait également à faire l'objet d'une réflexion globale visant à sa valorisation. La sécurisation du site au-dessus des gorges de Malvaux, l'aménagement des départs de promenades aux Douanets à Foncine-le-Bas et depuis la commune des Planches, le travail d'interprétation de la voie comme les moyens d'en limiter son usage détourné (par les véhicules motorisés) sont autant de points qui méritent une attention particulière.

Dans l'esprit de l'aménagement déjà réalisé du site des gorges de la Langouette, une reprise qualitative (mobiliers, sentiers) des principaux points de vue du site (belvédères du Bulay et de la Roche fendue) pourra également être envisagée.

Enfin, même si la procédure de classement d'un site n'a pas vocation à viser l'élimination systématique des éléments préjudiciables pour le paysage, il serait souhaitable que la recherche de solutions destinées à limiter l'impact des éléments disqualifiant le paysage (lignes électriques) soit mise en oeuvre.

La procédure de classement achevée en 2011 a pour objectif la préservation de la qualité paysagère du site. Afin de contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur de ses motifs paysagers majeurs, un plan de gestion doit être réalisé.

Après avoir fait le point sur les éléments structurants du paysage, sur les richesses et les problèmes, les usages, les pressions et les enjeux, le plan de gestion définira les conditions de préservation et d'évolution du site.

Il s'agit en effet de bien comprendre la perception des paysages, les pratiques et les projets, mais aussi de sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux que représentent les paysages de qualité et de les associer à la conception d'une gestion respectueuse des richesses locales.

- photos n° 1,2,3,4,8,9,10,11,13 Claude Henri BERNARDOT n°5,6,7,12,14 Muriel BOUDARD

Mise à jour 11/2011

12. Le belvédère de la Roche Fendue



13. La voie du Tram



14. Vergers et pâtures à la source de la Saine



(1) Extraits du dossier de classement DIREN

